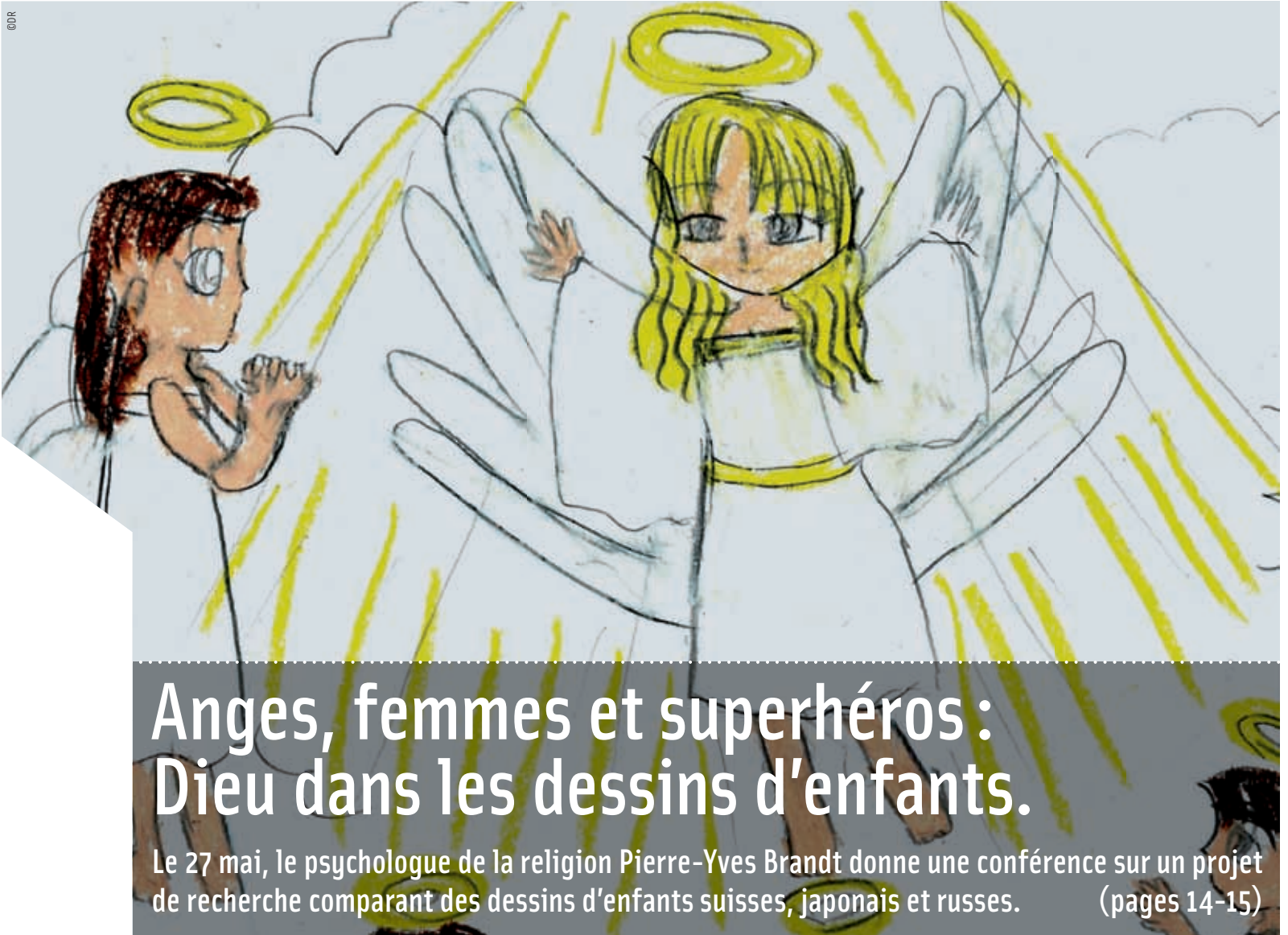


uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne



Anges, femmes et superhéros : Dieu dans les dessins d'enfants.

Le 27 mai, le psychologue de la religion Pierre-Yves Brandt donne une conférence sur un projet de recherche comparant des dessins d'enfants suisses, japonais et russes. (pages 14-15)

P.P. CH-1015 LAUSANNE

Face aux enjeux climatiques, comment adapter nos démocraties ? Réponses avec le professeur Kerry Whiteside.



pages 2-3

Conférences sur l'usurpation d'identité, un crime mal connu mais très répandu.

pages 4-5



Une thèse se penche sur l'influence de l'exercice physique sur le mal de dos.

page 17



uniscoop | 2

à la rencontre de | 4

planète UNIL | 6

mémento | 9

planète UNIL | 13

la der | 20

DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE : QUELLES ADAPTATIONS ?

Les enjeux environnementaux exigent-ils de modifier les structures de nos démocraties ? C'est l'avis du philosophe et politologue américain Kerry Whiteside. Il explique sa position avant sa conférence du 11 mai.

Kerry Whiteside enseigne les sciences politiques et la philosophie moderne au Franklin and Marshall College, à Lancaster, en Pennsylvanie. Ses champs de recherche portent sur le principe de précaution, la philosophie et la représentation de l'environnement. Il vit cette année à Paris pour une année sabbatique. Son séjour lui permet de rédiger un ouvrage avec Dominique Bourg, professeur à la Faculté des géosciences et environnement de l'UNIL. Leur publication offrira des perspectives d'écologie démocratique.

Le 11 mai prochain, **Kerry Whiteside** participera au cycle de conférences «De la finitude de la planète», organisé par l'Université. Son intervention montrera les limites du système démocratique actuel que le professeur juge inapte à relever les défis environnementaux à venir. Entretien.

Comment définiriez-vous le concept de «finitude»?

Kerry Whiteside: Il désigne la prise de conscience des limites des ressources végétales, minières et pétrolières de la planète. Nous intervenons actuellement de plus en plus sur les grands cycles de régénération de la terre, au point d'en dérégler les mécanismes. La finitude rappelle donc que l'exploitation des ressources naturelles de la planète n'est pas sans conséquences. Les changements climatiques en sont l'exemple le plus saisissant. Il en va de même pour la biodiversité.

Votre intervention s'intitule «Gérer la finitude en démocratie». A votre sens, le système démocratique actuel peut-il surmonter les problèmes environnementaux qui s'annoncent?

Oui, mais avec la plus grande difficulté. Le récent renoncement de Nicolas Sarkozy à appliquer la taxe carbone (*le 23 mars 2010, ndlr*) le montre bien. Il est le résultat d'un simple revers électoral du gouvernement en place aux élections régionales qui ont vu la gauche progresser dans le pays. En acceptant cette taxe, le gouvernement craignait de trop s'aliéner la base électorale de la majorité actuelle en vue des élections présidentielles de 2012. On constate le même cas de figure du côté des Etats-Unis. Barack Obama avait présenté un programme écologique ambitieux lors de son élection, mais a été dépassé par la crise économique.

Ce n'est donc pas «rentable» électoralement pour un gouvernement de défendre les intérêts de l'environnement, car ce sont toujours les considérations du présent qui priment sur la vision du futur. En même temps, ce sont ces rythmes électoraux qui garantissent le



bon fonctionnement de la démocratie représentative. C'est le paradoxe cruel de nos systèmes politiques.

De quelles adaptations pourraient-ils donc bénéficier ?

Les questions environnementales ne concernent pas un petit nombre d'activistes, mais tout le monde. Il faudrait donc premièrement multiplier les occasions de donner la parole aux citoyens à leur sujet. Pour cela, l'idée est de faire davantage appel à des «jurys-citoyens», un échantillon de personnes choisies de manière aléatoire qui se réuniraient pour débattre de questions environnementales. Au sujet de la vente d'OGM, par exemple, des biologistes et généticiens leur donneraient des informations. Ensuite, le «jury» rendrait son verdict.

« Ce n'est pas "rentable" électoralement pour un gouvernement de défendre les intérêts de l'environnement »

Une autre mesure serait d'intégrer les ONG aux institutions de l'Etat. Elles seraient dans un premier temps affiliées aux instances de régulation et auraient donc un rôle consultatif. Elles ne doivent pas constituer une majorité au sein du gouvernement, mais garder leur statut d'organisations civiles. Car si elles deviennent des partis, elles vont se retrouver prises dans la temporalité électorale, alors que les ONG doivent garder leur rôle de passerelle entre la société civile et le pouvoir politique.

Mais comment choisir ces ONG ?

Elles devraient se porter volontaires. Des jurys-citoyens seraient amenés à évaluer ces organismes, leur mode de financement, leurs activités, leur neutralité, etc. Ce n'est pas à l'Etat de les choisir. D'autres ONG resteraient d'ailleurs à l'extérieur du gouvernement pour garantir une forme de contrôle sur celles qui se trouvent à l'intérieur. Il n'y a rien de fondamentalement nouveau à cette proposition car les ONG ont déjà un rôle important au niveau international. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) émane par exemple d'une proposition de l'Union internationale pour la conservation de la nature. L'idée est simplement de trouver un moyen d'accorder aux ONG une réelle part de souveraineté dans chaque pays.

Vous proposez un modèle de société plus conscient des limites de ses ressources. Doit-on s'attendre à une vie quotidienne plus austère que celle d'aujourd'hui ?

Je me pose souvent cette question et ne vois pas comment on peut considérer les choses différemment à l'heure actuelle. Mais, en même temps, un Américain consomme actuellement deux fois plus d'énergie qu'un Européen, et je ne pense pas qu'il soit pour autant deux fois plus heureux que lui... Donc cette question d'austérité est relative. Le monde se retrouve aujourd'hui un peu dans la situation de la Grèce, qui a trop dépensé et qui doit désormais se limiter. J'espère simplement que cette limitation se fera graduellement et non par la force ou de manière brutale parce que nous aurons trop attendu.

Propos recueillis par Sandrine Perroud

« Gérer la finitude en démocratie », 11 mai, bâtiment Amphipôle, auditorium C, 18 h, M1 « UNIL-Sorge ». Entrée libre

Cycle de conférences

L'intervention de Kerry Whiteside s'inscrit dans les rencontres du mardi intitulées «De la finitude de la planète». Ces conférences ouvertes à tous sont liées au master en environnement de la Faculté des géosciences et environnement.

Le programme complet jusqu'au 18 mai : www.unil.ch/ipteh

ET LES ÉTUDIANTS, QUE PENSENT-ILS DE LA FINITUDE... ?

Yann, 2^e année de bachelor, HEC, Prévèverenges



Félix Imhof © UNIL

Amphimax. Yann et derrière lui Nicolas, tous deux en 2^e année de HEC.

«En tant que chasseur et pêcheur, je connais bien les cycles de la nature. A mon sens, c'est irresponsable de manger des espèces de poissons dont les populations se sont effondrées et qui sont pêchées à des milliers de kilomètres, alors qu'il existe d'autres poissons plus accessibles et nécessitant moins de transport. Mais c'est un problème économique, car plus un poisson sera cher, plus on va le pêcher, même si sa survie est menacée. A la chasse, dans le canton de Vaud par exemple, un plan de tir est défini chaque année afin d'effectuer un prélèvement raisonnable sur les différents gibiers. Il faut que ce type de quota soit appliqué de manière globale mais surtout de manière stricte, ce qui implique des sanctions.»

Catia, 2^e année de master, Lettres, Ecublens

«On est conscient que les ressources naturelles vont disparaître, mais je ne pense pas qu'on soit prêt à s'imposer de gros changements. Je suis la première à venir en voiture à l'UNIL dès que j'en ai la possibilité. Je pense donc que nous ne changerons rien à notre mode de vie tant que cela ne sera pas devenu une nécessité.»



Félix Imhof © UNIL

Unithèque. Florian et Catia.

Florian, 2^e année de master, Psychologie, Lausanne

«Je me sens appartenir à un système duquel je ne peux pas échapper, avec sans cesse l'obligation de consommer. Politiquement, je trouve les alternatives actuelles peu satisfaisantes. Le changement de société va donc probablement se produire sans qu'on l'ait choisi car aujourd'hui, on continue de rouler en voiture et de consommer en niant la réalité. Il faut par exemple vivre une panne d'électricité pour se rendre compte de notre dépendance à ce confort qu'on ne remet plus en question.»



Félix Imhof © UNIL

Anthropole. Sabrina et Alexandre.

Sabrina, 2^e année de bachelor, Lettres, Pully

«Pour préserver l'environnement, on nous dit de ne pas prendre l'avion, mais le train. Mais quand on voit des billets d'avion à 30 francs, je trouve difficile de résister...»

Alexandre, 2^e année de bachelor, Lettres, Juriens

«Je suis de la génération «On fonce la tête dans le mur et on le fait avec le sourire». Face à la finitude, il y aura peut-être d'ici une quarantaine d'années un retour au terroir. Une sorte de fin de la mondialisation. Aujourd'hui, le luxe ce n'est plus de se déplacer rapidement, mais de prendre le temps de voyager en train pendant ses vacances et de regarder les paysages défiler. C'est aussi de redécouvrir des produits locaux, comme ce délicieux sérac fumé de Villars-sur-Glâne que j'ai découvert récemment!»

À l'honneur...

Un pôle de recherche national



Félix Imhof © UNIL

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter et le secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche Mauro Dell'Ambrogio ont annoncé le 15 avril 2010 la création des huit nouveaux pôles de recherche nationaux financés par la Confédération. Excellente nouvelle pour l'UNIL: elle abritera le seul projet en sciences sociales sélectionné dans ce cadre. Il s'agit du pôle de recherche intitulé «LIVES» dirigé par le professeur Dario Spini, qui reçoit ainsi 14,5 mio de francs pour une première période de quatre ans.

A la Direction de l'UNIL et à la Faculté des sciences sociales et politiques, la joie est grande. Après le choix de l'UNIL en 2008 comme centre de compétences national accueillant la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS), voici la consécration du projet de pôle national de recherche «LIVES» présenté par le professeur Dario Spini, qui reçoit de la Confédération 14,5 mio de francs pour les années 2010-2013. Cet encouragement confédéral profitera également à l'Université de Genève, partenaire du projet.

La création de «LIVES» vient confirmer l'importance de l'UNIL dans le domaine des sciences sociales. La récolte et l'analyse systématiques de données concernant la population suisse, envisagées par les 15 projets regroupés dans «LIVES», sous l'angle des représentations sociales et des trajectoires professionnelles, familiales et de santé, représentent une mine d'informations qui donneront des clés pour agir sur le plan des politiques sociales. Il s'agit de développer des outils méthodologiques pour analyser les trajectoires de vie de la population générale confrontée aux «nouveaux risques sociaux» (instabilité des relations de couple et interpersonnelles, insécurité liée aux crises économiques et au marché du travail, répercussions sur le plan de la santé...) et des populations fragiles (jeunes adultes issus de l'immigration, familles monoparentales...), d'évaluer les effets sur les individus des politiques sociales actuelles, d'envisager d'autres mesures afin de contrebalancer les stress de la vie, en tenant compte des ressources publiques mais aussi privées que les individus eux-mêmes peuvent ou non mettre en œuvre pour y faire face. Sous la direction de Dario Spini, en collaboration avec Laura Bernardi, également professeure à l'UNIL, et Michel Oris, professeur à l'UNIGE, le programme va déployer pas moins de 15 recherches sur 12 ans, rassemblant 67 chercheurs de toute la Suisse autour de la problématique de la vulnérabilité sous toutes ses formes sociale, économique, professionnelle, familiale, culturelle et psychologique. Les recherches rassemblées par «LIVES» convoquent dans une dimension interdisciplinaire la psychologie sociale, la démographie, la sociologie, la politique sociale et des méthodologies longitudinales, innovantes et rigoureuses permettant plusieurs niveaux d'analyse (à l'échelle des individus, des réseaux familiaux et sociaux, des collectivités publiques). *NR*

GARE AUX USURPATIONS D'IDENTITÉ !

Bien que mal connu, le vol d'identité est aujourd'hui très répandu dans nos sociétés. Le professeur Benoît Dupont de l'Université de Montréal, spécialiste de ce crime du XXI^e siècle, sera le 11 mai prochain à l'UNIL pour dresser le portrait des pilleurs d'identifiants personnels. Entretien.

Dans les pays industrialisés, le vol d'identité se profile déjà comme le crime du XXI^e siècle. Un Français a plus de risques de subir une usurpation d'identité que d'être victime d'un cambriolage ou d'un vol de voiture. C'est un rapport du Centre de recherche pour l'étude et l'observation de conditions de vie (Credoc) publié fin 2009 qui l'affirme. Benoît Dupont, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie de l'Université de Montréal, est spécialiste de la question. Dans le cadre d'un partenariat d'échange avec l'École des sciences criminelles de l'UNIL, le professeur sera sur le campus le 11 mai pour donner deux conférences organisées conjointement par la Faculté de droit et des sciences criminelles et la Faculté des hautes études commerciales.

A quoi se réfère la notion de vol d'identité ?

Benoît Dupont : En réalité, personne ne peut littéralement se faire voler son identité. Le problème de définition est épineux. Aucun consensus n'existe autour de la question. Pour moi, le vol d'identité consiste à utiliser les identifiants personnels d'individus sans leur accord à des fins frauduleuses. Le délit comprend deux étapes différentes : l'obtention des données personnelles d'une tierce personne et l'utilisation de celles-ci de manière à se procurer un avantage financier indu. En Amérique du Nord, nous parlons généralement de vol d'identité, alors qu'en Europe la notion d'usurpation d'identité est privilégiée.

Existe-t-il différents procédés pour voler une identité ?

Les données actuelles concernent principalement les victimes, qui sont plus faciles à caractériser. Moi, j'ai choisi de mener une étude pour mieux comprendre les voleurs. Qui sont-ils ? Comment parviennent-ils à leurs fins ? Et nous nous sommes rendus compte que les auteurs des vols d'identité agissent de manière très simple. Tout le monde parle aujourd'hui de cybercrime et des dangers liés à internet, mais la majorité des vols d'identité ne provient pas du monde virtuel. Vol à la tire d'un sac à main, d'un portefeuille, d'effets personnels, etc. Les méthodes traditionnelles sont



Contrairement aux idées reçues, les voleurs d'identité n'agissent pas que dans le monde virtuel.

favorisées. Par contre, le butin est utilisé différemment. Auparavant, les délinquants volaient le portemonnaie, prenaient l'argent liquide et jetaient le reste. Aujourd'hui, les voleurs vendent les papiers d'identité à des fraudeurs ou les utilisent eux-mêmes pour dupliquer votre carte de crédit ou accéder à votre compte bancaire. Une partie des vols d'identité sont également causés par des employés d'entreprises qui ont accès à de grandes bases de données qui contiennent des informations personnelles. De nombreux professionnels ont accès à des données privées et peuvent être tentés de les monnayer. Ce ne sont en fait pas des délinquants traditionnels, mais des gens qui décident d'améliorer leur quotidien en volant des identités personnelles pour les revendre.

Est-il possible d'établir le portrait du voleur d'identité moyen ?

Il est difficile de donner des caractéristiques globales. Mais dans notre base de données, qui comporte pour le moment environ 400

voleurs d'identité, nous avons relevé une proportion de femmes plus élevée que dans d'autres types de délits. Le vol d'identité est une forme de délinquance sans violence, qui ne nécessite pas forcément l'implication dans un réseau criminel. Ce qui peut en partie expliquer la surreprésentation féminine. Les voleurs d'identité sont également plus âgés que la population délinquante habituelle. Et nous avons pu déterminer que 65% des gens travaillent seuls, sans complices.

Est-ce que n'importe qui peut être victime d'un vol d'identité ?

Il s'agit d'un phénomène relativement récent. Pour en mesurer l'ampleur, les moyens uniformisés et homogènes n'existent pas encore. Les données restent encore fragmentaires et incomplètes. Les chiffres fournis par les institutions policières sont souvent lacunaires. Nous estimons que seulement 10 à 20% des victimes portent plainte à la police. Pour pallier le manque, nous avons mené un sondage au Québec sur un échantillon de 1000 personnes. Nous pouvons dire que 5 à 7% de la population adulte est victime de vol d'identité chaque année. Et d'après notre étude, le délit touche tout le monde de manière égale. Il n'y a pas de différence notable entre hommes et femmes, ni entre jeunes et vieux ou actifs et retraités. Les seuls facteurs significatifs sont le revenu et le lieu de résidence. Les personnes au revenu élevé ont plus de risques de se faire voler. Et les habitants de la campagne y sont moins exposés.

« De 5 à 7% de la population adulte est victime de vol d'identité chaque année. »

Le président français Nicolas Sarkozy s'est lui-même fait voler son identité en 2009...

Effectivement. C'est un exemple classique de vol d'identité. Un employé d'une chaîne de télévision à laquelle était abonné le président a vendu ses identifiants personnels à un revendeur de téléphonie mobile, qui a lui-même utilisé l'identité de Nicolas Sarkozy pour ouvrir de nouveaux comptes. Ce type de délinquance est beaucoup plus difficile à prévenir. Vous

ne devez pas simplement faire attention à ce qu'on ne vous vole pas vos affaires, mais vous devez tenir compte du fait que des employés des entreprises avec lesquelles vous traitez pourraient subtiliser vos identifiants personnels. Dans ce cas, les employeurs sont responsables de mener des campagnes de prévention et de s'assurer de la loyauté du personnel exposé à des données secrètes.

Le développement des nouvelles technologies a-t-il intensifié le phénomène?

Ça n'a pas augmenté considérablement le nombre de vols d'identité. Par contre, les nouvelles technologies donnent la possibilité à des individus d'accéder en une fois à un nombre plus élevé de victimes potentielles. A cette échelle, il ne s'agit plus d'un simple vol, mais carrément d'une moisson. Mais les pirates informatiques qui maîtrisent ces technologies ne sont pas très nombreux. Et je vois tout de même un risque à se focaliser uniquement sur ces personnes: celui de perdre de vue les façons beaucoup plus routinières de voler des identités.

Quant au préjudice financier engendré, est-il élevé?

Les chiffres sont très contradictoires. Dans notre sondage, le préjudice des victimes est assez limité. Chez la majorité des répondants, la perte financière ne s'élève pas au-dessus de 200 francs. Par contre, les voleurs d'identité

arrêtés réalisent en moyenne des profits d'environ 25'000 francs. Des sommes qui comprennent évidemment des actes sur plusieurs victimes. Il est en réalité difficile d'obtenir des données précises à ce sujet, car le montant des remboursements versés par les banques pour dédommager les clients en cas de problèmes ne sont que très rarement communiqués. Les institutions financières sont très impliquées dans la prévention du vol d'identité. En effet, les banques ont tout intérêt à préserver l'intégrité de leurs modes de paiement. L'investissement dans des campagnes de prévention ou pour le remboursement des dommages à des clients est relativement peu important par rapport au profit généré par l'utilisation des cartes de crédit, par exemple. D'après notre sondage auprès des victimes, ce sont les institutions financières qui bénéficient de la plus grande confiance de la population pour la protéger contre le vol d'identité. Concrètement, il s'agit de la seule institution qui va, de façon proactive, vous contacter ou bloquer votre carte si elle détecte des transactions anormales.

Propos recueillis par Aurélie Despont

Conférences du prof. Benoît Dupont,
le mardi 11 mai:

- *Le vol d'identité*. De 8h15 à 10h.

Auditoire 410 - Amphimax - UNIL Sorge.

- *Des amis pas comme les autres: crimes et risques sur les réseaux de socialisation en ligne*.

De 10h15 à 12h (Pol B).

MESURES JURIDIQUES ENCORE FLOUES

En plus du manque de consensus sur la définition du vol d'identité, une des raisons qui freine l'établissement de statistiques fiables en Suisse est la catégorisation des crimes liés à l'identité. «Le vol d'identité est perçu comme un outil pour commettre un délit plutôt que comme une catégorie de crime à part entière», explique David-Olivier Jaquet-Chiffelle, professeur à l'Institut de police scientifique de l'UNIL. Le vol d'identité lui-même n'est pas encore puni directement. Ce sont les méthodes utilisées pour voler l'identité, comme le piratage informatique ou le vol à la tire, qui donnent lieu à des sanctions.

En Amérique du Nord, ce nouveau type de criminalité est déjà intégré au système législatif et les peines peuvent être lourdes. «Aux Etats-Unis et au Canada, il existe maintenant des lois spécifiques contre le vol d'identité», précise Benoît Dupont. Le seul fait de posséder des identifiants personnels de manière illégale ou illégitime est pénalisé. Une mesure qui facilite beaucoup le travail des policiers et qui permet de mieux évaluer l'ampleur des crimes liés à l'identité commis dans le pays. «Les peines sont aujourd'hui très sévères. Les juges leur donnent valeur d'exemple.» D'après Benoît Dupont, la moyenne des condamnations attribuées à des voleurs d'identité en Amérique du Nord est de 54 mois de prison. En contrepartie, le pourcentage de voleurs démasqués, arrêtés et condamnés reste très faible. A.D.

DU THÉÂTRE ANTIQUE AU TOURNOI DE FOOT

Le calendrier en ligne *Ucalenda* regroupe les principaux événements des universités romandes. Fort de son succès, un nouveau site, permettant aux internautes de surfer sur le premier réseau social 100% universitaire, verra le jour début mai.

«*Ucalenda* facilite la vie des étudiants. Il n'est pas toujours évident pour eux de s'y retrouver entre les infos publiées sur Facebook, les flyers ou encore les affiches visibles sur le campus», explique son responsable, Raphaël Héraïef. Ce calendrier - une première en Suisse - regroupe les principaux événements (concerts, soirées, rendez-vous culturels et sportifs, expositions, etc.) des différentes associations estudiantines des universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. En plus de proposer diverses activités, cette association à but non lucratif, créée et développée uniquement par des étudiants, dispose également d'une équipe de photographes.

Nouvelle ligne graphique

«Nous avons déjà réalisé une étude d'amélioration en décembre 2009, révélant qu'en



viron 40% des étudiants de l'UNIL avaient déjà eu connaissance de *Ucalenda*. Dans cette perspective, nous développons un site avec une nouvelle ligne graphique et la présence d'un calendrier supplémentaire regroupant uniquement les activités sportives, révèle cet étudiant en troisième année de médecine. Et il sera également possible de poster des com-

mentaires ou encore de taguer ses photos». Le premier réseau social 100% universitaire de Suisse verra donc le jour juste avant *Balélec*, qui aura lieu le 7 mai. «Nous avons conclu un partenariat avec les responsables du festival. Notre équipe de photographes prendra des clichés, en contrepartie, les organisateurs mettront à notre disposition un stand pour promouvoir *Ucalenda*», conclut Raphaël Héraïef.

Milo Bozic

www.ucalenda.ch

UCALENDA RECRUTE

En constante évolution, l'équipe d'*Ucalenda* recrute actuellement des photographes (aucune expérience nécessaire) ainsi que des personnes motivées à s'investir au sein d'une équipe sympa et dynamique.

Contact: Raphael.Heraief@unil.ch

« IL Y A UNE FORTE DEMANDE EN ENSEIGNANTS »

Recteur de la Haute école pédagogique vaudoise (HEPL), Guillaume Vanhulst évoque les relations entre son institution et la « grande sœur » universitaire qu'est l'UNIL.



Félix Imhof © UNIL

« Nous allons délivrer conjointement avec l'UNIL un nouveau Master en sciences et pratiques de l'éducation », explique Guillaume Vanhulst, recteur de la HEPL.

Depuis bientôt un an et demi, le Belge Guillaume Vanhulst conduit la Haute école pédagogique du canton sur le chemin de l'« universitarisation ». Ancien directeur du service de formation des maîtres à l'Université de Fribourg et professeur de pédagogie dans cette même université, ce psychologue parle d'une voix douce. Il explique, raconte, ponctue son propos d'un sourire ici ou là, qui révèle une distance amusée. L'homme a de l'expérience, il sait laisser « du temps au temps ». Il parle de cette HEPL qu'il dirige et des liens que son institution tisse avec l'Université de Lausanne, par exemple à travers le nouveau Master commun en sciences et pratiques de l'éducation.

Guillaume Vanhulst, pouvez-vous nous expliquer le rôle de la HEP ?

La Suisse comptait 150 écoles normales que les HEP ont permis de regrouper. Certaines HEP sont restées proches du modèle ancien, d'autres sont intégrées dans l'université comme à Genève, d'autres encore comme celle de Lausanne s'affirment à côté de la grande sœur universitaire, en relation avec elle, en appui sur elle. La HEPL forme avec un Bachelor les enseignants des classes enfantines et primaires. Elle délivre un Master pour enseigner au secondaire I aux porteurs d'un Bachelor universitaire. Et un diplôme d'enseignement pour le secondaire II aux titulaires d'un Master extérieur (université, EPFL), qui font en quelque sorte un « deuxième Master » sur une année. Il y a aussi une filière de Master pour enseigner à des élèves en situation de handicap (diplôme d'enseignement spécialisé). Enfin, nous allons délivrer conjointement avec l'UNIL un nouveau Mas-

ter en sciences et pratiques de l'éducation, destiné à des étudiants ayant un Bachelor de la Faculté des sciences sociales et politiques et à des porteurs d'un Bachelor HEP désireux de renouer avec un parcours universitaire, éventuellement pour enseigner à leur tour comme professeurs formateurs, ce qui exigera bientôt un doctorat. Ce Master leur permettrait d'entrer à la HEP comme assistants, ou comme chargés d'enseignement, et d'entreprendre une thèse. D'une manière générale, dans le canton de Vaud comme ailleurs dans le monde, on privilégie la « masterisation » de tous les diplômes d'enseignement, mais cette idée rencontre de vives résistances. Certains cantons alémaniques, par exemple, tiennent beaucoup au modèle de la formation de généralistes complets en trois ans. Pas toujours pour de mauvaises raisons... Un directeur d'école aujourd'hui se heurte au manque d'enseignants. Son principal souci sera d'en trouver un pour chaque classe ! Aux Etats-Unis, où la formation des enseignants est universitaire depuis de nombreuses années, on observe que certains Etats en viennent à engager des gens sans aucune formation initiale, qui se trouvent ainsi obligés de se former sur le tas. Le but de « l'universitarisation » est noble, mais se heurte un peu partout à la nécessité quotidienne d'organiser des classes...

Les enseignants sont-ils également formés aux difficultés actuelles liées à l'autorité ou peut-on considérer celle-ci comme en partie naturelle ?

Ah, la question... Je suis extrêmement sceptique sur la fixation a priori de caractéristiques qui feraient ou non un bon enseignant. L'autorité est abordée dans la formation de base, dans l'accompagnement des stages et

dans la formation continue. La différenciation, on peut en parler mais ce n'est pas gagné dans la réalité, face à 20 élèves qui n'apprennent pas de la même manière et en même temps. La classe n'est pas un magma uniforme mais on ne peut pas non plus la considérer comme 20 individualités. Le gros thème à la mode est celui de l'école inclusive et le canton avait un certain retard en la matière, avec un taux élevé d'élèves dans les classes dites difficiles ou spécialisées. Les réintégrer avec les autres ne va pas de soi pour les enseignants. Mais c'est le modèle de référence avec lequel nous travaillons aujourd'hui : un maître capable, dans l'action, d'analyser son action et de l'adapter au mieux des circonstances pour faire en sorte que les élèves apprennent. Il faut le dire : être seul adulte enfermé avec un groupe de jeunes dans une classe à longueur d'année n'est pas une situation naturelle. Et ça l'est moins qu'hier. Le chahut anémique a toujours existé mais les savoirs scolaires ne s'imposent plus avec la même évidence. Alors il faut se doper sur le plan didactique, mettre en place des activités plus complexes. L'enseignant doit se construire une image professionnelle, se sentir et se comporter non pas comme un individu parmi les autres dans la classe mais comme un vecteur institutionnel, porteur d'un savoir et d'un rôle qui ne vont plus de soi. Avoir un à priori d'éducabilité aussi, ne pas penser que tel ou tel n'apprendra jamais rien de toute façon. C'est le volet éthique de la profession, on en parle, on y travaille mais ça ne peut pas se prescrire.

Que diriez-vous aux étudiants de l'UNIL qui envisagent l'enseignement ?

Je leur dis qu'il y a un gros, gros besoin en enseignants, sauf dans certaines disciplines comme l'histoire-géo, mais c'est difficile à prévoir compte tenu de la dotation horaire notamment. On sait qu'il y a un déficit abyssal dans le primaire, le secondaire I et certaines branches du secondaire II, en particulier les mathématiques et les langues. Je leur dis aussi qu'indépendamment même des disciplines que l'on enseigne, ce boulot si complexe est phénoménalement intéressant... même dans les classes faciles.

Nadine Richon

La HEP et le Laboratoire des sciences de l'éducation de l'UNIL organisent un colloque du 19 au 21 mai 2010, à la HEP : « Sens du savoir, sens du métier ». Ouverture le 19 mai à 17 heures avec une conférence inaugurale du sociologue François Dubet sur « Le désenchantement des savoirs scolaires ». <http://www.unil.ch/labeleduc>

L'ÉTIQUETTE FÉMINISTE SOURCE DE MALENTENDUS

A la croisée d'une approche linguistique et d'une démarche d'études genre, Stéphanie Pahud montre dans sa thèse comment la publicité instrumentalise les stéréotypes masculins et féminins. Rencontre avec une linguiste qui assume ses idées féministes, mais qui refuse qu'on lui colle une étiquette.



F. Imhof © UNIL

Non, il faut simplement s'intéresser aux rouages de la construction identitaire. Nombreux sont ceux qui pensent que ma thèse n'est qu'une publication de plus visant à dénoncer une représentation dégradante des femmes. Je regrette cette lecture caricaturale. Ma thèse cherche à entrer dans la complexité des variations publicitaires contemporaines sur le féminin et le masculin et à déchiffrer les imaginaires de genre. A titre personnel, je défends une posture anti-essentialiste qui caractérise un certain type de féminisme. J'assume l'étiquette féministe, même si elle a aujourd'hui très mauvaise presse et que beaucoup peinent à l'accepter. Elle est fréquemment source de malentendus et de raccourcis idéologiques. Mais n'oublions pas qu'il existe une grande diversité de féminismes. Je consacre d'ailleurs une de mes prochaines publications à un état des lieux de ces représentations.

Aurélié Despont

« Mon but n'est en aucun cas de condamner la publicité », explique Stéphanie Pahud, linguiste à l'UNIL.

« Sédacteur, c'est dans leurs gènes et dans leur gel. » Ce slogan publicitaire n'hésite pas à faire passer pour génétique le besoin masculin de séduire. Il provient de l'une des 800 publicités étudiées par Stéphanie Pahud dans le cadre de sa thèse défendue à la section de linguistique française de l'UNIL et publiée fin 2009. C'est en utilisant les outils de la linguistique qu'elle a cherché à comprendre comment le féminin et le masculin sont construits dans le discours publicitaire. Le dimanche 2 mai prochain, de 14h à 16h, la linguiste sera présente au Salon du livre de Genève pour une séance de dédicace. Même si sa démarche est empreinte de féminisme, la maître-assistante se distancie d'un discours militant et dénonciateur. Stéphanie Pahud met en avant la nécessité d'un travail de déconstruction du discours publicitaire pour alimenter le débat social.

Pourquoi avez-vous choisi de travailler sur les variations publicitaires sur le genre ?

Stéphanie Pahud : Je suis depuis bien longtemps agacée par la tendance socialement répandue à enfermer les individus sous des étiquettes. Les hommes et les femmes semblent contraints de porter un lot de caractéristiques stéréotypées, sous peine de ne plus être reconnus comme de « vraies femmes » ou de « vrais hommes ». Le discours publicitaire s'est rapidement imposé comme le

terrain d'investigation idéal pour ce type de construction identitaire. La publicité est un espace propice à la créativité linguistique et à la formation des références culturelles. Partant des textes des annonces, j'ai voulu montrer comment la publicité parvient à faire passer pour universelles et naturelles des normes, comme celle du genre, qui ne sont en réalité que socioculturelles.

Pensez-vous qu'il faut censurer ou interdire les publicités trop sexistes ?

Mon but n'est en aucun cas de condamner la publicité. La censure n'est pas une solution constructive. Mieux vaut la considérer comme un outil de lecture des imaginaires sociaux. Les annonces proposent des mises en scène du social. Ce genre de discours n'a pas à dire la vérité. Le problème de la représentation publicitaire du féminin et du masculin ne se pose donc pas en termes de fidélité à la réalité. Pour reprendre une expression du linguiste Patrick Charaudeau, je pense que le rôle principal de l'analyste de discours est de « tenter de comprendre et d'expliquer comment fonctionne la machine à fabriquer du sens social ». Une analyse linguistique permet précisément de déconstruire les discours et d'en mettre les interprétations sur la table du débat social.

Faut-il être féministe pour étudier les stéréotypes de genre ?

Stéphanie Pahud. *Variations publicitaires sur le genre – Une analyse linguistique des représentations publicitaires du féminin et du masculin.* Arttesia, 2009. www.arttesia.ch

LE GENRE EN CONFÉRENCES

Le Centre en études genre LIEGE de l'UNIL organise ce printemps un cycle de conférences publiques interdisciplinaires, auquel a participé Stéphanie Pahud en mars. Le but de ces exposés est de mettre en valeur l'étude du genre dans la recherche universitaire. Une occasion de montrer à un large public les enjeux de cette démarche, qui consiste à interroger la signification du « sexe social » dans la science et dans la société. Les études genre n'étudient pas spécifiquement « les femmes », mais plutôt les deux sexes et les rapports qu'ils entretiennent. Que ce soit en médecine, en linguistique, en sociologie, etc., la perspective genre s'inscrit dans de nombreux domaines en relation avec la vie civile et sociale. A.D

Cycle de conférences publiques interdisciplinaires :

- *From same bodies to gender matters* par Toine Lagro-Janssen. Jeudi 29 avril, de 12h à 14h, Internef 242.

- *Transgender studies: an advanced introduction* par Susan Stryker. Mardi 11 mai 2010, de 12h à 14h, Internef 242.

- *Mise au travail des jeunesse populaires en France: rapports sociaux de sexe et autres rapports de pouvoir* par Emmanuelle Lada. Jeudi 3 juin 2010, de 12h à 14h, Internef 242.

SI BOLOGNE NOUS ÉTAIT CONTÉ

Racontée par Jean-Philippe Leresche, l'histoire du processus de Bologne prend un air de suspense. Pour les dix ans de l'Observatoire Science, Politique et Société qu'il dirige à la Faculté des SSP, le professeur organise une conférence sur le futur des universités.

Il faut imaginer l'ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber, tel un stratège heureux d'utiliser une décision prise au niveau international le 19 juin 1999 à Bologne pour faire passer les changements qu'il préconise dans le système suisse d'enseignement supérieur et de recherche. Il faut voir le ministre Claude Allègre, dégraisseur du «mammouth» français, osant le même pari un an plus tôt avec ses trois collègues allemand, italien et anglais autour de la Déclaration de la Sorbonne, qui anticipe d'une certaine façon Bologne...

Professeur à l'UNIL, Jean-Philippe Leresche est l'un des spécialistes suisses de ce domaine qu'il a lancé voici dix ans en créant l'Observatoire Science, Politique et Société: les études sur l'Enseignement supérieur, cet objet dont il fait lui-même partie. Pour les dix ans de l'Observatoire et d'une réforme qui arrive à maturité dans la plupart des pays concernés (46 Etats à ce jour ont souscrit à cette initiative à la fois européenne et «extracommunautaire» qui intéresse désormais des personnes concernées en Amérique du Sud ou en Afrique), le professeur annonce une conférence et une table ronde pour penser le futur des universités. Avant cela, un peu d'histoire ne nuit pas, façon suspense rétrospectif.

«On a très peu parlé du fait que Ruth Dreifuss a contresigné la Déclaration de la Sorbonne, raconte-t-il. Pour un pays non-membre de l'Union européenne, on peut dire que nous avions déjà une vision. Par la suite, avec la mise en œuvre de la réforme de Bologne, la Suisse a manifesté le syndrome du bon élève, alors que l'Allemagne, par exemple, traverse encore une phase de transition. Son modèle accordait une plus grande autonomie aux universités dans le cadre fédéral et aux étudiants, avec des études plus longues, plus difficilement compatibles avec le nouveau modèle. En Suisse, l'initiative de la Confédération sous la forme d'un engagement international dans un domaine historiquement de compétence cantonale, a d'abord surpris les acteurs concernés dans les universités. On est donc passé d'une logique politique à une logique académique. Les représentants des Hautes écoles ont été



Luís Ferreira © UNIL

L'Observatoire science, politique et société est un centre de recherche qui a pour principal objectif de comprendre l'évolution et le fonctionnement des Hautes écoles suisses et étrangères.

séduits après-coup, voyant là une forme inédite d'autonomie au niveau des établissements confrontés à la concurrence internationale et aux nécessités de coopérer sur le plan régional, intercantonal. La dimension non contraignante de Bologne – on parle de «soft law» – a favorisé son adoption et sa mise en œuvre par les instances académiques d'une façon «étapiste» et différenciée selon les types de Hautes écoles, selon les universités et à l'intérieur même des établissements.

Pour résumer un peu à la hache, je dirais que Bologne a permis d'harmoniser dans une certaine mesure l'enseignement supérieur en Europe, mais pas complètement, et peut-être faut-il désormais «construire l'espace européen de l'enseignement supérieur malgré Bologne», comme nous le dira la conférencière française que nous avons invitée. Car Bologne a surtout permis d'accélérer les réformes nationales, mettant chaque système en mouve-

ment et illustrant ainsi ce que l'on peut appeler «la puissance de la norme». En Suisse, la réforme est allée de pair avec une redistribution des cartes en faveur de la Confédération, dont le «pouvoir d'injonction» et l'intervention dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche n'ont cessé de croître depuis la fin des années 1960 déjà. Disons que le poids de la Confédération et celui des Hautes écoles se sont mutuellement renforcés à travers la mise en œuvre de Bologne...

On écoute Jean-Philippe Leresche, on admire le tableau qu'il peint pour embrasser dix ans de réforme et on s'interroge avec lui sur les améliorations à apporter, le nouveau grand récit à mettre en route pour «réformer la réforme» ou pour résister au spectre du tout-économique qui n'était pas inscrit dans une Déclaration focalisée en 1999 sur les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales, scientifiques et technologiques. «Il y a des tendances politiques qui peuvent inquiéter les étudiants, des problèmes qui ne sont pas issus de la réforme elle-même et qui sont venus se greffer sur elle. Notre table ronde permettra précisément d'en parler.» La suite au prochain épisode (*to be continued*)...

Nadine Richon

BOLOGNE... ET APRÈS ?

A l'occasion des 10 ans de l'Observatoire Science, Politique et Société de la Faculté des sciences sociales et politiques, une table ronde réunira mercredi 26 mai 2010, autour de la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et du Recteur Dominique Arlettaz, le co-président de la FAE Samuel Beroud, l'ancien président de l'association ACIDUL Romain Felli, l'ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche Charles Kleiber, le vice-directeur de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie Blaise Roulet et le Secrétaire général adjoint de la Conférence des recteurs des universités suisses Raymond Werlen. Un débat animé par le journaliste Nicolas Dufour (*Le Temps*). Cette rencontre permettra en outre d'entendre la conférence de Christine Musselin, qui dirige à Sciences Po Paris le Centre de sociologie des organisations. Elle s'exprimera sur le thème «La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur: mission impossible malgré Bologne ?»

Mercredi 26 mai 2010, bâtiment Anthropole, salle 2064, de 16h15 à 19h15.
Détails, programme et inscriptions sur:
<http://www.unil.ch/osps>

mémento

l'université de lausanne au jour le jour



© David Rigaud

Un festival qui a la patate !

Organisé par le Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL et diverses associations actives sur le campus, *Fécule 2010* donne la part belle aux étudiants, du 28 avril au 12 mai. Au programme : expos, théâtre, cinéma et concerts.

«La féculé est utilisée pour lier la sauce; dans ce festival, nous essayons justement de rassembler plusieurs disciplines artistiques», explique Annick Budry, coordinatrice de *Fécule 2010*. On aurait tort de ne pas croire à cette métaphore culinaire: pas moins de trois expositions (photos et affiches), autant de soirées de cinéma et une dizaine de concerts sont au rendez-vous de cette troisième édition.

Autrefois placée sous une autre appellation, le festival faisait la part belle au théâtre. «Depuis trois ans, il y a une réelle volonté de s'ouvrir aux autres formes artistiques», poursuit Annick Budry. Dans le domaine de la musique justement, signalons la présence de plusieurs styles: du jazz, à l'orchestre balkanique qui clôture le festival, en passant par le hip-hop ou même le reggae, chacun devrait y trouver son compte. Pour ce qui est du septième art, une soirée courts-métrages permettra notamment au public de visionner des films pour la plupart inédits, et se terminera par un concours révélant les meilleurs étudiants cinéastes. Côté théâtre, de nombreuses

troupe sont attendues pour interpréter des œuvres hétéroclites, telle que *Salut Socrate!*, revisitée par *Les Gangsters d'amour* (section de philosophie de l'UNIL) ou plus classiques avec des œuvres de Molière et Shakespeare.

Prix attractifs

«En partenariat avec une dizaine d'associations, comme Zelig ou encore le Club Photo de l'EPFL, cet événement attire chaque année plus de 350 étudiants, assistants ou professeurs et marque la fin de la saison culturelle universitaire», conclut sa coordinatrice. Outre ce festival, le Service des affaires socio-culturelles (SASC) de l'UNIL gère également la saison de théâtre professionnel le reste de l'année. A l'instar de *Fécule*, les prix restent très attractifs pour les étudiants.

Milo Bozic

**Prochaine parution
du mémento
lundi 24 mai 2010**

Festival *Fécule*, 28 avril au 12 mai à La Grange,
Infos, prix, programme et réservation sur www.fecule.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

ARTS ET LITTÉRATURE

MERCREDI 28 AVRIL

LETTRES
_17H15

Divine and human in the Homeric hymn to Aphrodite, conférence, prof. Seth Schein, littérature comparée, Université de Californie.
Anthropole, 4030
Rens : tél. 021 692 29 64
yannick.diebold@unil.ch

MERCREDI 5 MAI

CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE
_19H

Privatstunden/Leçons particulières, lecture.
Lausanne, Librairie Payot

VENDREDI 7 MAI



LETTRES
_15H45

«L'artista girovago». Etrangers, aventuriers, déracinés et missionnaires dans l'art du Trecento de l'Italie du Nord, colloque, Serena Romano et Damien Cerutti, UNIL.
Anthropole, 3068
Rens : tél. 021 692 30 17
damien.cerutti@unil.ch

SAMEDI 8 MAI

LETTRES
_8H30

Texto literario y escritura - Jornada de didáctica de Español lengua extranjera, colloque, Dr Marta Sanz, M. Lorenzo Silva.
Anthropole, 5070
victoria.beguelin-argimon@unil.ch

MERCREDI 12 MAI

LETTRES
_15H

Piercing the 4th Wall: getting close with my celebrity sistahs, conférence, Dr Kwakiutl Dreher, Dpt of English, University of Nebraska.
Anthropole, 5070
Rens : tél. 021 692 29 94
agnieszka.soltysikmonnet@unil.ch

BIOLOGIE

LUNDI 26 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

In vivo functions of chromatin regulation revealed by new approaches, séminaire CIG, Dr Toshio Tsukiyama, Fred Hutchinson Cancer Research Center, Washington, USA.
Génopode, auditorium B

MARDI 27 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_16H30

Assessment of the occurrence of nanoparticles in the Swiss industry and evaluation of the appropriateness of the measurement devices to determine the workforce exposure, soutenance de thèse en français, Kaspar Schmid, diplômé en sciences de l'EPFZ.
CHUV, auditoire Auguste Tissot

MERCREDI 28 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Collective behaviour and swarm intelligence, séminaire, Dr Jens Krause, Leibniz-Institut für Gewässerökologie und Binnenfischerei.
Biophore, amphithéâtre
Rens : laurent.keller@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

The Artist as neuroscientist, Patrick Cavanagh, Vision Sciences Lab, Harvard University, USA.
EPFL, SV building, room SV 1717A

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H

Peut-on retrouver son sourire ? colloque, P. Pasche, ORL, CHUV.
CHUV, auditoire Tissot



MERCREDI 5 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

The neuroscience of the insula, colloque, Bud Craig, Atkinson Pain Research St. Joseph's Hospital, Phoenix, USA.
SV building, EPFL, Room SV 1717A

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H

The widening spectrum of antibody-mediated CNS disorders, colloque, A. Vincent, Neuroimmunologie, Oxford.
CHUV, auditoire Tissot

LUNDI 10 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Career seminar, séminaire, Dr Denis Barron, Nestlé Research Center.
Génopode, auditorium B

MARDI 11 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Functional strategies shared by invertebrate and vertebrate nervous systems, séminaire CIG, Dr Ralph Greenspan, The Neuroscience Institute, San Diego, USA.
Génopode, auditorium A

MERCREDI 12 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Dynamics of single neurons, colloque, Hugh Robinson, Dpt of physiology, development and neuroscience Cambridge University, UK.
EPFL, SV building, room SV 1717A

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H

Imaging of aphasia and hemineglect, 3e cycle, A.E. Hillis, John Hopkins, Baltimore, USA.
CHUV, auditoire Tissot

LUNDI 17 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Mechanisms of multi-step tumor development and progression, séminaire CIG, Dr Doug Hanahan, EPFL.
Génopode, auditorium B
Rens : bernard.thorens@unil.ch

MERCREDI 19 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Sound localization in mammals - new mechanisms, unexpected dynamics, colloque, Benedikt Grothe, chair of neurobiology, Biocenter Munich University, Germany.
EPFL, SV building, room SV 1717A

MERCREDI 19 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H

Prise en charge du traumatisé crânio-cérébral vu par l'anesthésiste, colloque, P. Schoettker, anesthésie.
CHUV, auditoire Tissot

DROIT

JEUDI 6 MAI

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_16H

Le droit du commerce des marchandises entre l'UE et la Suisse dans le cadre actuel du commerce mondial, soutenance de thèse, B. Mihalache.
Internef, 233

VENDREDI 7 MAI

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_17H30

EU competition law: third party damages actions for antitrust breaches: practical obstacles, conférence, Dr Robin van der Hout.
Internef

MARDI 11 MAI

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_17H15

The legal significance of the inclusion of foreign investment protection in regional trade agreements, conférence dans le cadre du cours «Droit international économique», prof. Armand de Mestral, Faculté de droit, Uni McGill, Montréal.
Internef

MERCREDI 19 MAI

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_17H30

Etude de l'article 473 CC : problèmes liés à la quotité disponible variable, soutenance de thèse, Sabrina Carlin
Internef, 231

ECONOMIE

MERCREDI 28 AVRIL

DROIT/SSP/LETTRES
_17H15

Le contrat social. The complex relationship between social contract and economic analysis, conférence, prof. Amos Witztum, Metropolitan Uni, Londres.
Anthropole, 3088

MERCREDI 12 MAI

DROIT/SSP/LETTRES
_17H15

Le contrat social. La constitution comme «contrat social»: engagement, incohérence temporelle et interprétation, conférence, Dr S. Ferey, Uni Nancy II.
Anthropole, 3088

ENVIRONNEMENT

MARDI 27 AVRIL

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H

La finitude et la saga de l'homo sapiens. Le vivant confronté aux limites, conférence, Denis Couvet.

MARDI 4 MAI

_18h La finitude et la saga de l'homo sapiens. Entropie et finitude, conférence, Jacques Grinevald.

MARDI 11 MAI

_18h La finitude et la saga de l'homo sapiens. Gérer la finitude en démocratie, conf. Kerry Whiteside (lire article pages 2-3)

MARDI 18 MAI

_18h La finitude et la saga de l'homo sapiens. Ethique de l'environnement et finitude, conférence, Hicham-Stéphane Afeissa.
Amphipôle, auditoire C
Rens : tél. 021 692 35 50
carole.oppliger@unil.ch

HISTOIRE

DU 29 AU 30 AVRIL

LETTRES
_9H

Texte, image, histoire: la question des sources, colloque de relève.
Château de Dorigny, 106
Rens : tél. 021 692 38 37
panayota.badinou@unil.ch

DU 29 AU 30 AVRIL

LETTRES
_9H

Mythes, littératures, cultures. Quelles méthodes pour comparer les (re)configurations des mythes gréco-romains ?
Institut suisse de droit comparé, salle de conférence du rez
Rens : tél. 021 692 29 50
Ute.Heidmann@unil.ch

VENDREDI 30 AVRIL

LETTRES
_17H15

L'Académie de Lausanne, entre Humanisme et Réforme (ca. 1537-1560), soutenance de thèse, Karine Crousaz, Faculté des lettres, UNIL.
Anthropole, 2024
Rens : karine.crousaz@unil.ch

LUNDI 10 MAI

LETTRES
_17H15

La politique financière fédérale (1945-1958), soutenance de thèse, Olivier Longchamp, UNIL.
Internef, 272
Rens : sebastien.guex@unil.ch

LETTRES
_17H15

La construction du savoir sur les Alpes au XVIII^e siècle - Sources et problématiques, conférence, Hélène Zumstein, Université de Genève.
Anthropole, 5033
Rens : guillaume.poisson@unil.ch

RELIGION

MERCREDI 28 AVRIL

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_17H15

Des dieux poliades aux dieux des nations, colloque IRSB, prof. Philippe Borgeaud, UNIGE.
Anthropole, 5021

JEUDI 20 MAI

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_10H15

Marie dans le Coran, conférence, Dr Jean-Claude Basset, FTSR/IRSB.
Anthropole, 5033
Rens : tél. 021 792 27 14

SANTÉ

DU 26 AU 30 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-12H15

Le développement des médicaments - Aspects pratiques.
Bugnon 27, salle de séminaire 105, 1^{er}
Rens : tél. 021 692 53 69
marie-christine.broillet@unil.ch

LUNDI 26 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-15H00

Histoire et études sociales de la médecine et de la santé - Georges de Morsier et la recherche neurologique sur les hallucinations dans les années 1930, Matthias Sohr. La source métapsychique de l'étude des hallucinations dans les années 30, Pascal Le Maléfan, Dpt de psychologie, Laboratoire Psy-NCA (EA4306), Université de Rouen.
IUHMSP, bibliothèque, Falaises 1

MARDI 27 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-17H30

Histoire humaine et matérielle de la clinique moderne - De la cirrhose dans la population vaudoise à la communication scientifique internationale, prof. D. Moradpour, service de gastro-entérologie et d'hépatologie, CHUV. Traces d'un réseau matériel mondial de la clinique du foie 1930-1931. Les cirrhoses des archives de l'Institut universitaire de pathologie du CHUV, F. Braulin, séminaire, Darius Moradpour, M. Flavio Braulin, Faculté des SSP et IUHMSP/FBM-CHUV.
IUHMSP, bibliothèque, Falaises 1

JEUDI 29 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-13H00

Clinique, neurosciences, sciences humaines et sociales - La psychiatrie légale et carcérale comme pratique clinique, séminaire, Jacques Gasser, Bruno Gravier.
IUHMSP, bibliothèque, Falaises 1

VENDREDI 30 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-13H00

Éléments historiques de la médecine fondée sur les preuves, colloque, prof. U. Tröhler, Institut für Sozial- und Präventivmedizin, UniBE.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier

MARDI 4 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-12H30

Les lymphomes: transformation histologique des lymphomes indolents, formation postgrade en médecine structurée, Dr Nicolas Ketterer, Fondation du Cepo.
CHUV, salle CCO, BH06-682

MERCREDI 5 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-17H00

Prise en charge de l'insuffisance hépatocellulaire aiguë, conférence, prof. A. Hadengue, dans le cadre du Forum MSD des intensivistes.
CHUV, auditoire Alexandre Yersin

JEUDI 6 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-17H15

Innovation technologique OUI, application sans limites NON: l'exemple de la malaria, leçon inaugurale, prof. Blaise Genton, chef du Centre ambulatoire des maladies infectieuses et tropicales au CHUV.
CHUV, auditoire César-Roux

MARDI 11 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-18H15

Les manuscrits médicaux de Démétrios Angelos, médecin copiste du XV^e siècle, séminaire de médecine et biologie anciennes de l'IUHMSP, Brigitte Mondrain, Ecole pratique des hautes études, Paris.
UniGe, Faculté des lettres

JEUDI 20 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-15H00

Histoire et études sociales de la médecine et de la santé - Imagerie médicale et représentations du corps: discours, dispositifs et pratiques autour de 1900, A. Lüscher, Fac. lettres, UNIL et IUHMSP. L'épistémologie des dispositifs de vision et d'audition pour une nouvelle histoire du cinéma, M. Tortajada, Faculté de lettres, UNIL. Instruire, séduire et prévenir: réflexions méthodologiques au sujet de films de propagande sanitaire en France et en Allemagne, 1895-1960, C. Bonah, Université Louis-Pasteur.
IUHMSP, bibliothèque, Falaises 1

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-19H00

Le divan et la plume: la correspondance Freud-Ferenczi et la construction de la psychanalyse, séminaire d'histoire et d'actualité de la psychanalyse «A la lecture de Freud et Ferenczi», Vincent Barras, Francesco Panese, prof. André Haynal, UniGE.
Lausanne, Fondation Claude Verdan

SOCIÉTÉ

MARDI 27 AVRIL

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
-12H15

Configurations familiales et santé mentale: une application de l'analyse de réseaux à un suivi longitudinal de patients, séminaire IMA, FORS, MISC, Marlène Sapin, FORS.
Centre administratif de Vidy, salle 209

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-18H30

Quels besoins spirituels chez les patients? conférence publique dans le cadre du cycle «Médecine, santé et spiritualité».
CHUV, auditoire César-Roux

JEUDI 29 AVRIL

BIOLOGIE ET MÉDECINE
-8H15

The importance of sex and gender in general medicine, conférence dans le cadre du colloque du Dpt de médecine interne, en partenariat avec le projet «Genre, médecine et santé», DUMSC-IUHMSP, prof. Toine Lagro-Janssen, Uni Nijmegen, Pays-Bas. Ouvert à tous.
CHUV, auditoire Mathias Mayor

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
-12H15

From same Bodies to Gender Matters, conférence sur la thématique genre, médecine et santé, prof.

Toine Lagro-Janssen, Université de Radboud, Pays-Bas.
Internef, 243

LETTRES
-17H15

L'énonciation: discours, sujet relationnel et manière, Vincent Capt, doctorant, réflexions théoriques autour de ce thème dans le cadre des rencontres du jeudi.
Anthropole

MERCREDI 5 MAI

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
-10H15

Modèles sociaux et parcours de vie. Devenir adulte au Danemark, Royaume-Uni, en France et en Espagne, séminaire, Cécile Van de Velde, Paris.
Bâtiment Vidy, salle 209

VENDREDI 7 MAI

LETTRES /FDI
-14H00

Formation au métier de chercheur, atelier pour doctorant-es.
BCU, salle de conférence 511
Rens : tél. 021 692 38 37
panayota.badinou@unil.ch

LUNDI 10 MAI

ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES
-10H00

Etude de mentions manuscrites apposées dans des conditions non conventionnelles, soutenance de thèse, Emmanuelle Sciacca.
Génopode, auditoire A

MARDI 11 MAI

ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES
-8H15

Le vol d'identité, séminaire, prof. Benoît Dupont, Ecole de criminologie, Université de Montréal.
Amphimax, 410
Lire article en pages 4 et 5

SSP
-9H30

Naître et mourir: ethnographie de l'incertitude, ateliers.
Unithèque, 511
Rens : tél. 021 692 31 82
irene.maffi@unil.ch

JEUDI 20 MAI

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES/HEP/VD
-9H00

Enseigner: sens du savoir, sens du métier, colloque.
Lausanne, HEP, av. de Cour 33
Lire article en page 6

Centre de langues : programme d'été

Pourquoi ne pas profiter de l'intersemestre d'été pour suivre un module intensif ?

Date limite d'inscription : 30 mai 2010
Inscription en ligne depuis notre site
www.unil.ch/cdl

Modules spéciaux
Calligraphie chinoise
16-27 août (13h15-16h45)

Conference and Seminar Skills in English
mardi 13 et jeudi 15 juillet
9h00-16h00

Préparation au Test of English as a Foreign Language (TOEFL)
19-23 juillet 9h00-12h30

Modules intensifs
2 semaines, 4 périodes/jour (le matin)

Allemand 14-25 juin
Anglais 14-25 juin

09-20 août
16-27 août

Chinois 14-25 juin
Espagnol 02-13 août

14-25 juin
02-13 août

Italien 02-13 août
Russe 12-23 juillet

Suisse allemand 19-23 juillet

Important: dès le 15 août 2010, il sera possible de s'inscrire pour les modules du semestre d'automne. Cours réservés aux membres de la communauté universitaire

Les ateliers Emplois du Service d'orientation et conseil Rens : 021 692 21 30

LUNDI 26 AVRIL

_9h15 Préparer sa recherche d'emploi et son dossier de candidature - Connaître les instruments d'information et les moyens de postulation. Optimiser son CV et sa lettre de motivation, Sabina Rondic. **Château de Dorigny, 106 - 108**

MARDI 27 AVRIL

_9h Découvrir sa personnalité - Découvrir son profil et établir un lien avec l'insertion professionnelle, Helena Leimgruber. **Amphipôle, Anthropos Café**

JEUDI 29 AVRIL

_10h Expérimenter un test de recrutement - Se sensibiliser à l'évaluation de son profil dans une situation de sélection, Alberto Vazquez. **Amphipôle, Anthropos Café**

LUNDI 3 MAI

_13h15 Pratique de l'entretien d'embauche - Travailler sur la présentation de soi et de ses compétences au moyen de jeux de rôles, Sabina Rondic. **Château de Dorigny, 106 - 108**

MARDI 4 MAI

_9h15 Pratique de l'entretien d'embauche - Travailler sur la présentation de soi et de ses compétences au moyen de jeux de rôles, Sabina Rondic. **Unithèque, 4201**

JEUDI 6 MAI

_13h15 Pratique de l'entretien d'embauche - Travailler sur la présentation de soi et de ses compétences au moyen de jeux de rôles, Sabina Rondic. **Château de Dorigny, 4201**

MARDI 11 MAI

_9h15 Valoriser son doctorat - Atelier spécialement destiné aux doctorant-e-s de l'UNIL. Il a pour but de clarifier votre objectif professionnel et d'initier la mise à jour de vos compétences, Sabina Rondic. **Amphipôle, Anthropos Café**

MERCREDI 12 MAI

_9h15 Vivre un assessment center - Se familiariser avec des exercices typiques des centres d'évaluation mis en place par de nombreux employeurs, Sabina Rondic. **Château de Dorigny, 106 - 108.**



©Photos.com

AGENDA CULTUREL

GRANGE DE DORIGNY

Festival des cultures de l'UNIL et de l'EPFL

cinéma expo théâtre dansE

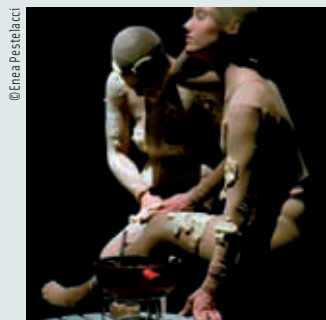
du 28 avril au 12 mai '10

www.fecule.ch
réservations 021 692 21 24

Affaires culturelles UNIL
Rens : tél. 021 692 21 12
Réservations : tél. 021 692 21 24;
culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch;
accès chaise roulante
Pendant le Festival :
prix unique de 5.- fr

FÉCULE - FESTIVAL DES CULTURES DE L'UNIL ET DE L'EPFL

La Grange de Dorigny et les associations culturelles actives sur le campus vous concoctent des soirées au goût unique et se font un plaisir de marier les saveurs pour mieux surprendre vos papilles. **Au menu: patates, expos, théâtre, danse, cinéma, musique**, et soirées aigres-douces spécialement mijotées par les associations. Ces recettes très variées ont cependant le même objectif: mettre en valeur les nombreux talents des étudiant.e.s d'ici et d'ailleurs, et donner la frite au campus de Dorignule avant la pause estivale !
Rens : fecule@unil.ch; programme complet www.fecule.ch



Du 28 avril au 12 mai 2010

Durant tout le Festival Fécule, **le Foyer de la Grange** accueillera deux expos ouvertes aux heures des spectacles :

le Club Photo EPFL expose les photos du Fécule 2009 et les meilleures contributions au concours sur le thème du développement durable, en collaboration avec Unipoly, une association UNIL-EPFL se préoccupant des problèmes de notre planète.

Le Chœur UNIL-EPFL expose les affiches en concours cette année

pour leur concert, réalisées par des étudiant.e.s de l'Eracom. Cette expo permet de mettre en valeur cette collaboration et le travail des étudiant.e.s en dévoilant leurs productions au public.

Vernissages le 28 avril à 18h00 à la Grange, où Unipoly vous proposera un buffet «cuisine durable» et la CAP un stand «patatofolies»!

LUNDI 3 MAI À 19H00 - LETTRES - SALUT SOCRATE ! (2h10 avec entracte)

«Banquet de Platon» est, à la surface, une suite d'éloges sur l'amour, écrit pour être lu, non pas pour être joué. En utilisant la mythologie grecque, les convives soulèvent des questions éthiques, poétiques, religieuses, politiques et existentielles. **Salut Socrate!** présente ces éloges dans une nouvelle traduction et dans une adaptation pour la scène, pièce de théâtre dans le cadre du Festival Fécule. **Grange de Dorigny.**

CHUV

Hall principal du CHUV
Tous les jours de 8h à 20h
Rens : tél. 021 314 18 17
caroline-de-watteville@chuv.ch

MISER SUR LA VIE :
PARTAGER L'ESSENTIEL
Commissaire : Marie-Josée Auderset
Jusqu'au 13 mai 2010

CHARLES DUBOUX «TRIPTYQUES»

Du 20 au 24 juin 2010

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)
Palais de Rumine, pl. de la Riponne
Rens : tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

LE BAISER DE LA NOURRICE DE CHRISTIAN CHAVASSIEUX - LE DIT DU LUNDI

Rencontre avec l'auteur et lecture par la Cie Marielle Pinsard.
Palais de Rumine, atelier du 6^e
Lundi 3 mai à 19h00

MUSÉE DE LA MAIN



Fondation Claude Verdan,
Bugnon 21 à 50 m du CHUV
ma à ve : 12h-18h / sa et di : 11h-18h
tél. 021 314 49 55 / www.verdan.ch

CINÉ DU MUSÉE

Aula du palais de Rumine, place de la Riponne; entrée libre
Rens : tél. 021 315 34 60
www.oh-mygod.ch

«Oh my God!» Programme «spécial Darwin» jusqu'en mai 2010, organisé par les musées cantonaux de botanique, géologie et zoologie.

ZOOLOGIE

film 60 min - dès 6 ans

LES ABRUZZES, SANCTUAIRE DE L'OURS MARSAIS

28 et 29 avril

ARCHEOLOGIE

film 52 min - dès 9 ans

L'HOMME DES GLACES

5 et 6 mai

ZOOLOGIE

film 52 min - dès 9 ans

LES ENVAHISSEURS

19 et 20 mai

ESPACE DES INVENTIONS

Vallée de la Jeunesse 1
ma à sa de 14h à 18h
di et jours fériés de 10h à 18h
Rens : tél. 021 315 68 80
www.espace-des-inventions.ch

MANIVELLES ET ROUES DENTÉES

Jusqu'au 19 décembre 2010

MUSÉE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE

PATRIMOINE EN STOCK. LES COLLECTIONS DE CHILLON

Mme Claire Huguenin, historienne, organise des visites commentées.
Rens : tél. 021 316 34 30
ou info@mcah.ch
Jusqu'au 23 mai 2010

publicité

«Tard pour Bar»
vous invite à
l'enregistrement
de l'émission
les mercredis
dès 19h00
au D!Club à
Lausanne

Un concert showcase
Une boisson offerte
Le bar est ouvert dès 21h00



ENFANTS PRÉMATURÉS, PARENTS STRESSÉS

La naissance d'un enfant avant terme peut provoquer un traumatisme au sein du couple et prêter à la construction du lien avec l'enfant. Explications de la pédopsychiatre Sylvaine Gamba Szijarto.



© istockphotos.com

L'équipe médicale et le psychiatre peuvent aider les parents à dépasser leur traumatisme.

«Une crevette». «Un alien». C'est en ces termes que certains parents d'enfants prématurés qualifient leur minuscule bébé. Un sentiment d'étrangeté s'installe. Il faut dire qu'un enfant de 600 grammes n'est pas facile à regarder.

Ces parents ne sont pas rares en Suisse. Le pays affiche même depuis de nombreuses années un taux élevé de naissances avant terme. Avec ses 7,5%, (chiffres de 2008) il se trouve dans le premier tiers supérieur de la moyenne européenne.

Dans sa thèse, la pédopsychiatre Sylvaine Gamba Szijarto a analysé l'état de stress de ces parents confrontés à une naissance avant terme. Sa recherche a permis de comparer le vécu du père à celui de la mère. Une nouveauté. La psychiatre a suivi le parcours de 42 prématurés de moins de 34 semaines et de 24 bébés nés à terme. Seize prématurés étaient nommés «à faible risque», et 26 «à haut risque».

Présence de stress

Chaque parent a reçu un questionnaire (*Impact of event scale*) sur le vécu des six premiers mois suivant la naissance de leur enfant et 18 mois plus tard. Leur dépouillement a montré que près de la moitié des parents d'enfants prématurés présentaient des symptômes de stress post-traumatique, un état qui se caractérise par la présence d'angoisse de mort. Celle-ci est déclenchée par un sentiment d'impuissance ou une vision d'horreur. Dans le cas de naissances prématurées, les hémorragies de la mère et les circonstances

d'accouchement en urgence en sont parfois à l'origine. Mais chaque sujet réagira en fonction de son histoire, comme l'explique Sylvaine Gamba Szijarto: «La peur de perdre un enfant peut également "réveiller" d'autres morts dans l'histoire des parents.»

Concrètement, l'état de stress post-traumatique se manifeste par trois symptômes principaux qui peuvent se combiner: l'intrusion, qui survient par des cauchemars, des pensées et des visions répétitives, l'évitement, un mécanisme de défense qui peut empêcher un parent d'aller voir son enfant, et un mal-être physique entraînant transpiration ou palpitation.

Et les pères ?

Les mères ont présenté cet état de stress avec une moyenne d'intensité de 26 pour les naissances prématurées dites à faible risque et de 29 pour les naissances à haut risque contre respectivement 15 et 24 pour les pères. Sylvaine Gamba Szijarto fait remarquer qu'avec une moyenne de 24, les pères sont presque aussi atteints que les mères par un prématuré à haut risque: «Le personnel médical doit donc prendre autant soin de la visite du père que de celle de la mère dans ce cas de figure, conclut la chercheuse. Notamment parce que ces états traumatiques peuvent mettre à mal la construction du lien avec le bébé dans le cas du symptôme d'évitement.»

Le psychiatre aura aussi un rôle déterminant à jouer auprès des parents dans ces cas-là. Car le trauma en tant que tel confronte l'individu à un trou de représentation, précise Sylvaine Gamba Szijarto: «Le psychiatre va dans ce cas essayer d'inscrire l'enfant dans une histoire parentale et familiale. Il va aussi amener les parents à modifier leurs représentations. Si une femme avait une vision très idéale de son accouchement, qu'elle imaginait par exemple à la maison et par voie basse, elle va devoir apprendre à s'en détacher et accepter la situation présente.»

L'étude révèle un point positif concernant le rôle des pères. Vu qu'ils présentent une faible moyenne de syndromes de stress post-traumatique en cas de prématurité à faible risque (15), ils se profilent comme de réels appuis pour la mère et l'enfant.

Sandrine Perroud

Etat de stress post-traumatique chez les mères et les pères d'enfants prématurés: similitudes et différences, sous la direction de François Ansermet, CHUV, 2010

Critique cinéma

Par Nadine Richon

ADÈLE TROMPE LA MORT

Héroïne dessinée par Tardi, Adèle Blanc-Sec séduit au cinéma sous la direction de Luc Besson. Incroyable mais vrai.

La critique n'a pas forcément apprécié un aspect pourtant original des *Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec* filmées par un Luc Besson inspiré (hé oui!) avec dans le rôle titre l'épatante Louise Bourgoin. Cet élément représente pourtant le réacteur de la fusée Adèle, figure solitaire qui ne s'arrête jamais et trompe la mort dans les tombeaux d'Egypte ou le ciel de Paris... parce qu'elle est profondément rongée par la culpabilité.



© Pathe Films

Derrière ce sentiment qu'elle fuit d'une aventure à l'autre, il y a précisément cet élément hétérogène par rapport à la BD: le drame familial, la sœur paralysée après avoir reçu un coup fatidique porté par Adèle lors d'une partie de tennis qui a mal tourné. Luc Besson en rajoute peut-être par rapport à la solitude d'Adèle Blanc-Sec, qui suffirait à motiver chez Tardi les incroyables prises de risque de son héroïne ?

Toujours est-il que le film touche juste lorsqu'il nous montre une femme prête à tout pour sauver sa sœur. La scène où Adèle soudain se fige après avoir affronté tous les dangers extérieurs, anxieuse et lasse pour la première fois au moment de pénétrer simplement dans la chambre de sa sœur, mérite à elle seule le ticket d'entrée d'un adulte. Les plus jeunes s'amuseront des péripéties truffées de «pharaoneries» crépusculaires et drolatiques. La naissance impromptue d'un ptérodactyle en plein musée en ravira également plus d'un et les circonvolutions parisiennes du bestiau ne manquent pas d'allure en dépit de quelques lourdeurs...

La façon très actuelle dont l'actrice débite son texte peut étonner et pourtant c'est encore une bonne idée. A l'Adèle inscrite dans la modernité d'un Paris Belle Epoque si admirablement dessinée par Tardi, et pleinement respectée par Besson, répond l'Adèle ancrée dans la modernité d'aujourd'hui en dépit des costumes. Dans les deux cas le message est clair: Adèle Blanc-Sec n'est pas une femme soumise. Elle fonce malgré un destin qui semble souvent mal emmanché. Il ne suffit pas d'un sérum rajeunissant ou d'une paire d'escarpins pour s'en tirer, rappelle ce film. La lutte opiniâtre d'Adèle n'a pas besoin d'ennemi extérieur. Elle combat la lassitude qui peut nous gagner face à l'adversité.

LE DIEU DES ENFANTS PEUT S'APPELER GOLDORAK

Comment les enfants s'imaginent-ils Dieu ? En homme ou en femme ? En ange traditionnel ou en superhéros ? La réponse se trouve dans leurs dessins, dixit Pierre-Yves Brandt. Le psychologue parlera de sa recherche le 27 mai à l'occasion d'un colloque international. Explications et commentaires de dessins multicolores.

« Quand je te dis "Dieu", qu'imagines-tu ? Peux-tu le dessiner ? » C'est la consigne qu'ont reçue des centaines d'enfants âgés de 7 à 14 ans répartis entre la Suisse, le Japon et la Russie. Ces élèves de classes d'écoles publiques ou de tradition religieuse se sont tous mis à la tâche, crayons de couleur et feuille de papier en main. Une première partie des résultats de cette recherche sera communiquée lors d'un colloque international le 27 mai prochain.

L'idée de récolter ces dessins vient de Pierre-Yves Brandt, psychologue de la religion et doyen de la Faculté de théologie et sciences des religions de l'UNIL. Elle s'inspire, entre autres, d'une démarche similaire effectuée en Allemagne au début des années 1990. Son but était de comparer les dessins d'enfants d'ex-RDA, sans éducation religieuse à l'école, avec ceux d'Allemagne de l'Ouest, qui avaient reçu une heure de religion par semaine.

Tout a commencé en 2000 avec un mémoire d'étudiante basé sur une vingtaine de dessins suisses. Un autre, traitant de 142 images récoltées entre Kyoto et Osaka, a suivi en 2004. La recherche de Pierre-Yves Brandt a pris en 2008 une tournure internationale avec la participation de la psychologue russe Zhargalma Dandarova. Cette professeure à l'Université de Saint-Petersbourg a rassemblé de son côté des dessins d'écoles pétersbourgeoises et de Bouriatie, en Sibérie. Tout cela pour mieux



« Dieu créateur du monde »

Suisse, fille, 11 ans

Ce dessin met en scène la création du monde. Pour Pierre-Yves Brandt, il renvoie à la Genèse et au Dieu artisan potier. Les deux bougies font partie du même fond culturel chrétien. La création est ici présentée comme un acte artisanal, comme une fabrication et non comme une émanation divine. « Piaget décrivait cela comme un "artificialisme", où l'enfant dit "Il y a quelqu'un qui fabrique" pour expliquer l'origine du monde », note le psychologue. Ce mécanisme conduit l'enfant à transposer ce qu'il connaît dans cette explication : de même que quelqu'un a allumé le soleil avec une allumette, il a construit le monde comme on le fait avec un puzzle.



« Zazen »

Japon, fille, 14 ans

« Kami », la traduction la plus proche de « Dieu » en japonais, est ici représenté sous la forme d'un méditant sur une fleur de lotus, dans un état de pacification et de lumière. Ce dessin est l'œuvre d'une enfant éduquée dans une école bouddhique. « Nous avons ici affaire à une invention car la méditation s'effectue évidemment sur un coussin et non une fleur de lotus, sourit Pierre-Yves Brandt. L'enfant a ici assimilé "Kami" à l'état de quiétude de Bouddha, car dans la tradition bouddhiste, Bouddha est en nous, c'est l'éveillé avec lequel on entre en contact dans cet état méditatif. » Le psychologue ajoute que l'enfant pratique probablement elle-même dans le cadre scolaire une heure de méditation par semaine.



« Goldorak »

Japon, garçon, 10 ans

Le personnage principal est clairement identifié par l'enfant comme Goldorak. Les bonshommes autour de lui sont ses « gardiens ». « Nous avons ici un décor et une cour célestes, précise Pierre-Yves Brandt. Les ailes ajoutées au célèbre manga l'associent à un ange. De même que les auréoles arborées par tous les personnages du dessin et les nuages, qui montrent qu'il flotte dans les airs. » Le fait que d'autres enfants de Russie, du Japon ou de Suisse dessinent dans une composition semblable un ange féminine (voir couverture), Jésus ou un vieux sage à la place de Goldorak, n'en change pas le sens de base pour le chercheur : il s'agit à chaque fois d'une cour céleste.

comprendre comment évolue chez l'enfant la représentation de Dieu au-delà de la barrière linguistique. "Dieu" a d'ailleurs dû être traduit en japonais par "Kami", signifiant divinités ou forces de la nature (mais aussi "cheveu" et "papier"...), et par "Bog", "Dieu" en russe.

Le groupe de recherche comptabilise aujourd'hui plus de 600 dessins. « Le plus difficile est bien sûr de les classer par catégories », note **Pierre-Yves Brandt**. Pour cela, près de 40 « descripteurs » ont détaillé le contenu des dessins, leur mise en page, le type de décor en jeu (céleste ou terrestre) et les caractéristiques de leurs personnages (flottants ou non, auréolés, barbus, etc.). Différentes catégories sont apparues : ange, patriarche, bouddha, monstres, etc.

Sur les dessins, Dieu a des pouvoirs magiques, est omniscient, nous surveille et punit des pirates. Mais Pierre-Yves Brandt relève qu'il n'inquiète généralement pas les enfants. La présence de personnages est récurrente. Elle serait liée au développement cognitif des jeunes dessinateurs : « Les enfants ont tendance à humaniser les concepts compliqués », explique le psychologue. L'éducation religieuse déconstruit toutefois ce modèle anthropomorphe. Les dessins venus d'écoles



Lionel Pousaz © UNIL

religieuses contiennent ainsi de nombreuses représentations abstraites de Dieu (lumière, soleil, rivière, globe terrestre).

Fait étonnant, au Japon, la moitié des filles ont représenté "Kami" en personnage féminin. « Un résultat impossible dans l'étude allemande des années 1990, où "Gott" renvoie dans plus de 90% des cas à un être masculin », souligne Pierre-Yves Brandt. Pour lui, « les filles sont empêchées par la culture dominante de le dessiner en femme. » Dans les écoles suisses, certains

SPIRITUALITÉ ET PSYCHÉ

La conférence de Pierre-Yves Brandt s'inscrit dans un colloque international organisé par la Faculté de théologie et sciences des religions. Du 27 au 28 mai, des psychologues expliqueront comment un développement spirituel ou religieux intervient dans la vie d'un individu et en quoi il peut être lié à une évolution psychologique (cognitive, affective, morale, etc.).

S.a.P.

« *Psychologie du développement religieux : questions classiques et perspectives contemporaines* », du 27 au 28 mai 2010, Unithèque, arrêt de M1 « Mouline », salle de conférence 511. Entrée libre pour les membres de la communauté universitaire.

Programme et inscriptions : www.unil.ch/fts/

enfants ont quant à eux imaginé Dieu en Zeus ou sous les traits de la déesse mythologique hindoue Lakshmi. Un signe qui révèle pour le chercheur « le multiculturalisme des cours ».

Sandrine Perroud

Pierre-Yves Brandt, « Représenter Dieu par le dessin : combiner les éléments d'une grammaire », jeudi 27 mai, 16h, Unithèque, salle 511

publicité

| le savoir vivant |

Conférence et Table ronde publiques

A l'occasion des 10 ans de l'Observatoire Science, Politique et Société de la Faculté des sciences sociales et politiques.

BOLOGNE . . . et après? quel futur pour les universités ?

16h 15 – Bienvenue
Prof. Alain Clémence,
Doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques

16h 20 – Introduction au thème
Prof. Jean-Philippe Leresche,
Directeur de l'Observatoire Science, Politique et Société

16h 30 – « La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur : mission impossible malgré Bologne ? », **Christine Musselin**,
Directrice du Centre de sociologie des organisations/CSO de Sciences Po Paris

17h 30-19h 15 – Table ronde avec :

- > **Anne-Catherine Lyon**,
Conseillère d'Etat,
Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture/DFJC, Canton de Vaud
- > **Prof. Dominique Arlettaz**,
Recteur de l'Université de Lausanne
- > **Samuel Beroud**,
Co-président de la Fédération des associations d'étudiant-e-s/FAE de l'UNIL
- > **Romain Felli**, ancien Président de l'Association du corps intermédiaire et des doctorant-e-s/ACIDUL de l'UNIL

> **Charles Kleiber**, ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et la recherche

> **Blaise Roulet**,
Vice-directeur de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie/OFFT

> **Raymond Werlen**,
Secrétaire général adjoint de la Conférence des recteurs des universités suisses/CRUS.

La Table ronde sera animée par **Nicolas Dufour**, journaliste, Le Temps

Entrée libre

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Observatoire Science, Politique et Société

Mercredi 26 mai 2010
Salle 2064, Bâtiment Anthropole, Métro M1, UNIL-Dorigny
www.unil.ch/osps



les chercheurs de toutes les facultés ont organisé pour vous: + des énigmes concours + des jeux de culture et de science
des expositions + des visites guidées de laboratoires + des activités ludiques et des bricolages pour les plus petits

REJOIGNEZ-NOUS EN FAMILLE AUX MYSTÈRES DE L'UNIL 2010 POUR DÉCOUVRIR LA SUISSE AUTREMENT LES 5 ET 6 JUIN!

entrée libre + 10h-18h + m1 arrêt unil-sorge, lausanne + www.unil.ch/mysteres

Unil

UNIL | Université de Lausanne



ART Computer

BLANCPAIN



24heures



PAYOT
LIBRAIRIE



Good Food, Good Life

Lausanne



L'EXERCICE, SOLUTION MIRACLE AU MAL DE DOS

La pratique régulière d'exercices physiques améliore-t-elle la qualité de vie des patients traités pour des maux de dos tenaces ? Yves Henchoz a testé cette idée sur des personnes atteintes de lombalgie chronique. Les résultats obtenus sont nuancés sur le long terme.



« Sur 100 personnes questionnées au hasard, 20 d'entre elles disent souffrir de lombalgie au moment où on les interroge », souligne Yves Henchoz.

Environ 8 personnes sur 10 souffrent un jour ou l'autre de douleurs dorsales. Dans sa thèse qu'il vient de terminer au sein de l'Institut des sciences du sport de l'UNIL, Yves Henchoz s'intéresse à cette affection. Pour lui, l'enjeu principal consiste à améliorer la prévention et à éviter que les symptômes persistent. En collaboration avec le Service de rhumatologie du CHUV, il a cherché à clarifier le rôle que joue l'exercice physique dans l'amélioration de la qualité de vie de patients traités pour une lombalgie chronique. Un travail expérimental qui lui a permis de mettre en évidence des résultats surprenants : même s'il est vivement recommandé de rester actif, le suivi d'un programme d'exercice supervisé n'est pas forcément nécessaire pour chaque patient.

Des rechutes à répétition

Les douleurs dorsales sont des symptômes courants, mais surtout récurrents chez de nombreux individus. « Sur 100 personnes questionnées au hasard, 20 d'entre elles disent souffrir de lombalgie au moment où on les interroge », souligne Yves Henchoz. Absentéisme, arrêts maladie, visites médicales, physiothérapie, etc. Aujourd'hui, les coûts directs et indirects en lien avec le mal de dos explosent. Des traitements multidisciplinaires,

incluant une bonne part d'exercices, permettent d'améliorer la qualité de vie des patients. Mais Yves Henchoz a remarqué que les rechutes étaient fréquentes. Les résultats des traitements ne sont souvent bons qu'à court terme. En partant du constat que l'exercice physique est l'une des modalités les plus importantes dans le traitement de la lombalgie, Yves Henchoz et ses collègues du Service de rhumatologie du CHUV ont formulé l'hypothèse que les rechutes étaient dues au retour des patients à l'inactivité. Le manque de données fiables et contrôlées sur l'importance de l'exercice physique après un traitement multidisciplinaire a motivé le diplômé de l'Institut des sciences du sport de l'UNIL à mettre sur pied une expérimentation pratique.

« Pour obtenir des résultats fiables, nous avons réalisé une étude randomisée avec deux groupes d'une cinquantaine de patients qui venaient de suivre un traitement multidisciplinaire », explique Yves Henchoz. La première moitié des patients a reçu comme consigne de poursuivre une activité physique régulière après le traitement, sans suivi particulier. Les membres du deuxième groupe ont été quant à eux invités à suivre deux fois par semaine pendant trois mois un programme d'exercices physiques. Pour élaborer son entraînement, Yves Henchoz a préalablement passé en revue la littérature

scientifique. Ce qui l'a conduit à privilégier la pratique d'exercices variés en groupe et sous l'étroite supervision d'un entraîneur. Echauffement, exercices au sol, utilisation d'élastiques de renforcement, endurance cardiovasculaire, étirements musculaires, etc. Le taux d'adhésion au programme d'exercice a été très satisfaisant.

Des résultats inattendus

A l'issue de la phase pratique, de même qu'une année plus tard, Yves Henchoz a comparé les deux groupes selon plusieurs critères comme la condition physique, la douleur, l'incapacité fonctionnelle ou la qualité de vie. Le chercheur s'attendait à observer une régression de l'état de santé des patients non soumis au programme d'exercice. Mais les deux groupes ont maintenu les résultats du traitement sur le long terme. « Le programme d'exercice a tout de même permis au groupe suivi d'améliorer notamment sa force-endurance, un paramètre important dans la prévention de la lombalgie. » Mais d'un point de vue économique, le coût investi dans ce programme d'exercice n'est pas rentable par rapport à la faible augmentation de la qualité de vie observée.

Doit-on en déduire que l'exercice physique est inutile après un traitement multidisciplinaire de la lombalgie ? « Surtout pas, répond Yves Henchoz. Nous ne pouvons simplement pas généraliser. Chaque patient est différent. Aucune solution ne sera efficace pour tous les lombalgiques. » Dans cette optique, le chercheur souhaite maintenant affiner ses résultats. Pour déterminer quel type de patient a besoin d'un programme spécifique et quel autre peut se prendre en charge lui-même. « Nous allons observer les caractéristiques des patients au moment du traitement, de manière à identifier les facteurs de régression à long terme », explique Yves Henchoz. Une classification qui permettrait de mettre en place des stratégies pour adapter le programme d'exercice au patient. « Cette étude ne me permet pas aujourd'hui de systématiquement justifier un programme d'exercices après une restauration fonctionnelle multidisciplinaire. Mais il est évidemment indispensable de rester actif. »

Aurélié Despont

Rôle de l'exercice dans l'approche multidisciplinaire de la lombalgie chronique. Thèse de doctorat d'Yves Henchoz. 2010.

LE CONSEIL EN COURSE ÉLECTORALE

A quoi sert le Conseil de l'Université ? Quel est son fonctionnement ? A l'heure où la procédure d'élection pour la législature 2010-2013 bat son plein, les explications d'Elena Nuzzo, sa vice présidente.

Autorité délibérative, le Conseil de l'université est considéré comme le «parlement» de l'UNIL. Il est composé de 44 représentants de l'ensemble des professeurs, des assistants, des étudiants et du personnel administratif et technique (PAT). Il est actuellement présidé par Jean-Pierre Dauwalder (voir encadré). 2010 est une année électorale pour les représentants des corps professoral, intermédiaire et du PAT à la législature 2010-2013. Les listes électorales seront publiées le 10 mai et les votes seront clos le 28 mai. Mais quelles sont au juste les fonctions du Conseil ? Comment fonctionne-t-il ? Les explications de sa vice-présidente, Elena Nuzzo, étudiante à la Faculté des sciences sociales et politiques et représentante des étudiants au Conseil.

En tant qu'étudiante, qu'est-ce qui vous a motivée à siéger Conseil de l'Université ?

Elena Nuzzo: En étudiant à l'université, à travers l'expérience que l'on accumule jour après jour sur son fonctionnement, ses normes et ses mécanismes, chacun se forge un avis sur ce qu'il faudrait faire pour l'améliorer. Alors, soit on ignore ses propres opinions et l'on contribue ainsi à l'ancrage des défauts de l'institution, soit on s'engage et on se cherche des formes de participation adaptées. Et je crois que ce même concept vaut pour chaque corps. Et face aux nombreux domaines considérés problématiques et qui dépassent les frontières d'une seule faculté, et aux responsables qui se désresponsabilisent souvent, en attribuant les compétences à un niveau supérieur, le Conseil de l'université est un important moyen d'expression.

Et qu'apporte le Conseil à l'UNIL ?

La participation et la représentation équitables de chaque corps académique dans tous les organes et processus décisionnels sont des bases fondamentales de la qualité d'une haute école, tant pour la recherche que pour l'enseignement. En fait, chaque corps a une perspective spécifique sur la vie et la gestion des institutions universitaires, et y développe ses propres revendications et avis sur plusieurs aspects de la gestion de l'Université. Le Conseil de l'UNIL permet la confrontation de ces points de vue entre les représentants (es) des différents corps et Facultés. Et offre par là des occasions pour rechercher des compromis et améliorer de manière conjointe l'Université, cherchant à mieux l'adapter aux positions respectives.

Quelles sont les compétences du Conseil ?

La Loi sur l'université de 2004 (LUL) limite, certes, les marges d'intervention du Conseil. Mais elle lui attribue des compétences fonda-

mentales pour la gestion de l'UNIL. Adopter les comptes et les rapports de gestions, préavisser le budget de l'Université, proposer un recteur au Canton, et adopter un certain nombre de règlements: voici quelques exemples des tâches propres au Conseil de l'université. Et la LUL a fortement réduit la sous-représentation de certains corps face aux autres dans le Conseil de l'université et dans ceux des facultés et ancré leur fonction d'espaces de débat démocratique. Ces éléments constituent des bases pour un développement positif de la qualité globale d'une institution universitaire.

Qu'avez-vous appris au sein du Conseil ?

J'ai appris à comprendre les mécanismes du fonctionnement de l'UNIL car on se retrouve face aux dynamiques internes qui portent ou ont porté à des choix issus de compromis ou d'adaptations à des contingences non idéales. Le Conseil est aussi l'occasion de rencontrer les représentants et représentantes des autres corps, des autres Facultés, de la Direction et des Décanats, et de tisser des relations qui peuvent souvent s'avérer importantes. De plus, le Conseil permet d'élargir ses compétences en matière de gestion d'une grande institution.

Avez-vous mené des actions concrètes au sein du Conseil ?

Faisant partie du Bureau, j'ai contribué à l'organisation des travaux du Conseil et à la planification des thèmes à y aborder. J'ai aussi pu participer au processus des «Audits qualité» en rencontrant le groupe d'expertise, et j'ai ensuite lancé une tentative de démarche d'autoévaluation du Conseil. Je me suis aussi chargée d'élaborer un petit bilan du rapport de gestion pour préparer le Bureau et le Conseil au débat.

2010 est une année électorale, un message pour encourager les vocations ?

C'est très facile de trouver des personnes insatisfaites de certains aspects du fonctionnement de l'UNIL. C'est très difficile, par contre, de trouver des personnes prêtes à s'engager pour faire progresser l'Université. Alors que l'université est traditionnellement le lieu du débat démocratique et de la recherche de nouvelles solutions, ainsi que le domaine de la logique, cette contradiction irrationnelle ne peut que paraître doublement paradoxale. La responsabilité de cela est individuelle: l'appel s'adresse à chacun et chacune.

Propos recueillis par Francine Zambano

www.unil.ch/conseil
Infos sur les élections auprès des doyens de faculté.

UN HOMME D'EXPÉRIENCE

Jean-Pierre Dauwalder quittera ses fonctions de président du Conseil de l'UNIL le 31 juillet prochain. Puis il recevra un prix pour l'ensemble de sa carrière par l'Association Internationale de Psychologie Appliquée à Melbourne (AUS). Un départ à la retraite bien mérité pour ce professeur de l'Institut de psychologie, qui a



F. Imhof © UNIL

vécu deux législatures au Conseil de l'Université. La première en tant que président de la Commission de finances et de gestion et la seconde en qualité de président du Conseil. Cet homme d'expérience est donc très bien placé pour expliquer les rôles et fonctions du Conseil. «Nous avons nous-mêmes eu parfois de la peine à être au clair par rapport à

notre mission», dit-il. «Mais lors de cette deuxième législature, nous avons eu le courage de nous affirmer davantage, de dire clairement que nous avons un certain nombre de droits et de compétences.»

Jean-Pierre Dauwalder et les membres du Conseil se sont donc donnés les moyens d'y voir plus clair. Ils ont commencé par se faire une image de l'organisation générale de l'UNIL. Puis ils ont discuté avec la Direction du plan stratégique. Ils ont ensuite essayé de suivre des projets concrets. Le Conseil suit par exemple de très près des dossiers importants tels que MEDUNIL.

«C'est dans une perspective d'anticipation que nous avons abordé un autre thème lors de cette législature. Nous avons dressé un bilan intermédiaire de la LUL, avec tout ce qui en découle, en essayant de mettre en lumière les questions non résolues», dit-il. Puis nous avons établi un catalogue d'une dizaine de questions. La commission législative est en train de clarifier deux points: à qui s'adresser pour résoudre les problèmes qui subsistent ? quelles questions relèvent de la compétence du Conseil ? Par ailleurs, celui-ci a dernièrement mis en place un groupe de travail chargé de faire un état des lieux et définir un périmètre pour un règlement général des études. «Actuellement, nous avons beaucoup de règlements d'études facultaires très détaillées à plusieurs niveaux, ce qui rend très difficile leur compréhension». Un groupe de rédaction proposera un texte qui sera examiné par le Conseil. Ce dossier va toutefois être reporté à la prochaine législature. «Cette fonction a été pour moi très enrichissante, conclut Jean-Pierre Dauwalder. Pour quelqu'un qui aurait envie de participer à des projets à long terme, et qui aimerait avoir une vue d'ensemble sur l'UNIL, cela peut être extrêmement intéressant de siéger au Conseil». A bon entendre...

F.Zo



© hugo cheng - istockphoto

Envie d'étudier à l'étranger pendant un semestre ou une année?

N'HESITEZ PLUS!

Venez aux journées d'information Check Out qui auront lieu devant le restaurant de l'Unithèque de 10h à 14h.
APERITIF OFFERT

ma 4 & me 5 mai 2010

Unil
UNIL | Université de Lausanne

WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE?

Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees.

Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher.

Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be.

TO HEAR MORE, VISIT DELL.CH/Careers

Workforce diversity is an essential part of Dell's commitment to quality and to the future. We encourage you to apply, what-ever your race, gender, color, religion, national origin, age, disability, marital status, sexual orientation, or veteran status. Dell and the Dell logo are trademarks of Dell Inc.



ALMA MATER PAR Anton



Extrait du journal en ligne du Centre informatique > www2.unil.ch/ci/ici

i-CI UN OUTIL D'AGENDAS PARTAGÉS DANS MYUNIL

> par Jacques Guélat, responsable du groupe Conseil & études, Ci-UNIL et Paulo Monteiro, spécialiste conception et développement dans le groupe Conseil & études, Ci-UNIL

Un agenda est progressivement introduit dans MyUNIL. Au menu : calendriers personnels et professionnels, horaires des cours pour les étudiants, synchronisation avec d'autres agendas ou un smartphone.

QUE PROPOSE MYAGENDA?

La gestion de calendriers contenant des événements (rendez-vous, cours, etc.), le partage avec d'autres membres de la communauté universitaire, voire la publication sur Internet. Calendriers personnels ou de groupes, privés ou professionnels, vues multicalendriers, invitations, disponibilités, synchronisation avec d'autres outils d'agenda, sont d'autres possibilités offertes.

POURQUOI UN TEL OUTIL?

Pourquoi proposer un outil d'agenda dans MyUNIL, alors que le géant Google en propose un gratuitement? Pourquoi cette nouvelle offre alors que d'autres outils tels TeamAgenda sont déjà utilisés à l'UNIL?

La réponse à la première question tient en deux mots: confidentialité et configuration des informations. Le dépôt d'informations personnelles sur internet via des services gratuits induit des effets pervers menaçant la protection de la sphère privée. Par ailleurs, maîtriser un outil localement permet de l'alimenter automatiquement avec des informations provenant du système d'information UNIL: horaires de cours pour les étudiants, actualités et événements, vacances scolaires vaudoises, etc.

Concernant la deuxième question, et plus spécifiquement TeamAgenda, il s'agit d'un outil déployé il y a plus de 10 ans au sein de la direction de l'UNIL et ses services. Il doit être remplacé car il montre des signes de faiblesse, en particulier dans la synchronisation avec



un PDA ou un smartphone, et de graves lacunes de sécurité des données.

LA SOLUTION RETENUE

L'expérience de nos voisins de l'EPFL nous a incités à étudier puis à choisir le produit open source Bedework. Relevons son intégration réussie dans le portail MyEPFL par notre ancien collègue Predrag Viceic. L'intérêt pour ce produit est grandissant dans le monde universitaire: pas moins de 20 institutions l'utilisent, dont la dernière en date est l'University of California, Berkeley!

MISE EN PRODUCTION

MyAgenda est déjà disponible pour les étudiants. Pour le personnel, la transition d'un agenda existant vers MyAgenda nécessite un travail complémentaire. L'ouverture pourrait être envisagée courant avril déjà.

Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscope, p.p. 1015 Lausanne,
uniscope@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75
uniscope@unil.ch, www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)
Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Zo)
Rédacteurs
+ Aurélie Despont (A.D.)
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)
+ Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Prox
Correcteur Marco Di Biase
Impression PCL Presses Centrales SA
Papier Cyclus print 90 gm², recyclé, sans chlore
Publicité Go! Uni-Publicité SA à Saint-Gall
tél. 071-544 40 82, christophe.wuest@go-uni.com

Photos vignettes couv.
@Photos.com / DR
Ont participé à ce numéro: Anton Chtcherbakov, Milo Bozic, Jacques Guélat, Jean-Claude Haymoz, Paulo Monteiro
Lundi 3 mai, délai pour le mémento qui couvrira la période du 24 mai au 27 juin 2010
Délais sur www.unil.ch/unicom/page6523.html



QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n°552 était celle de Monsieur Emmanuel Reynard, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement et, directeur de l'Institut de géographie. Au 15 avril 2010, dix personnes l'ont reconnu. La première réponse émanait de Monsieur Lucien Grangier, étudiant FGSE, UNIL.

Nouveau concours
La photo ci-dessous est celle d'un enseignant à l'époque de ses études.

La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse uniscope@unil.ch recevra un t-shirt UNIL.